



Déclaration liminaire de la Formation spécialisée du CSAL ENFiP Réunion du 18 novembre 2025

Monsieur le président,

Les parlementaires se penchent sur les budgets de l'État et de la Sécurité Sociale. C'est l'occasion comme chaque année de voir les différents organismes sortir leurs chiffres les plus alarmistes pour faire encore des économies sur les plus démunis. En premier lieu, la santé.

La DRESS (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) se contente quant à elle, de faire les statistiques de l'état de santé des habitants de notre pays et des dépenses en la matière qu'ils effectuent.

La dépense courante de santé a augmenté de 7 % en deux ans. A cela s'ajoutent les arrêts maladie également en nette augmentation depuis 2018. Il ne faut pas oublier les accidents du travail et les morts qui en découlent. Selon la DARES (Direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques), dans son étude publiée le 23 octobre 2025, si les accidents du travail étaient en légère baisse en 2023, le nombre de morts qui en découlent est quant à lui en hausse.

Avec 811 décès enregistrés en 2023, la France compte près du double de décès par rapport à ses voisins italien (473), allemand (403) et espagnol (355). La France est le pays d'Europe où le travail tue le plus.

Ce triste record trouve de multiples explications, dont la dérégulation du Code du travail, le manque cruel d'inspecteurs du travail (+ de 200 sections sont actuellement vacantes sur le territoire).

Le travail rend-il malade ? Est-ce que le travail tue ?

Non, ce n'est pas le travail qui rend malade ou qui tue, c'est la façon avec laquelle on le fait exercer.

Toujours moins de formation professionnelle et ce dès le lycée. La réforme récente du lycée professionnel a pour objectifs officiels de « Mieux accompagner chaque lycéen professionnel et lutter contre le décrochage » mais en réalité, il s'agit de fournir plus vite de la main d'œuvre dans les métiers en tension à un patronat avide de dividendes.

Est-ce si différent chez nous ?

Non, toujours pas, même si nos métiers sont moins risqués d'un point de vue physique, il en est tout autre sur un plan mental.

La souffrance mentale et les suicides ou tentatives de suicide qui en découlent, que ces derniers aient lieu au travail ou au domicile, sont enfin pris en compte par notre direction générale. Mais le projet de plan, pour lequel les OS, à l'unanimité, ont voté contre, n'est pas à la hauteur. L'administration préfère soigner le symptôme plutôt que de régler la cause.

Notre direction, porte d'entrée ou à défaut point de passage, de 100 % des agents de la DGFiP, doit, en lien avec le secrétariat général, se doter d'outils et de formations spécifiques aux risques suicidaires. Dans le cadre de notre instance, nous devons porter l'accent sur la formation de sauveteur secouriste au travail en santé mentale.

Entre le début et la fin de ce mandat, le budget de notre instance aura été divisé par deux alors même que croissait le nombre de stagiaires. Pourtant, notre direction n'a

pas été épargnée concernant les risques suicidaires que ce soit directement (en cours de scolarité) ou indirectement.

Nous constatons chaque jour un peu plus les dégâts d'une formation professionnelle qui n'est plus à la hauteur. Cette année encore, les hautes instances de Bercy, certainement dans un souci de séduction du MEDEF plutôt que celui d'une bonne formation professionnelle, ont décidé de raboter encore d'une semaine la formation des vérificateurs. Ainsi, ils partiront de cette école sans savoir ce qu'est réellement un BNC. C'est ce genre de décisions qui cumulées, créent le mal-être.

Ce mal-être se ressent dans la façon de piloter une équipe. Chaque mois, chaque semaine, nous avons des remontées de collègues au sujet d'un management nocif que ce soit par téléphone, par mail ou via le canal des fiches de signalement. Personne dans cette instance ne peut le nier. Pour autant, va-t-on enfin se décider à prendre le mal à la racine plutôt que d'ouvrir des enquêtes administratives qui ne visent qu'à réparer le symptôme ?

Cette mauvaise prise en compte commence dès l'arrivée des agents en formation. Parmi les milliers de stagiaires qui ont rejoint nos établissements cet automne, bon nombre d'entre eux n'ont encore aucune couverture santé depuis le 1^{er} septembre. On se souvient toutes et tous de notre arrivée à la DGI, à la DGCP ou à la DGFIP, c'était autre chose. Le secrétariat général a mis plus de 2 mois à réagir pour enfin publier un message invitant les personnes concernées à appeler la GMF, alors que ça fait des mois que la CGT au niveau national avait alerté sur ce sujet. Nous-mêmes dans cette instance nous l'avons évoqué en septembre, une fois le constat fait.

À l'ordre du jour, nous examinerons le DUERP 2025, ce à 43 jours de la fin de l'année. Ça se passe de commentaires, après tout, nous sommes toujours dans le symptôme.

En questions diverses,

- nous voudrions savoir où en est le projet de tableau de suivi des actions décidées par notre instance. Souvent, nous, représentants du personnel de la CGT, avons l'impression de prendre des décisions en formation spécialisée sans jamais qu'elles ne soient suivies d'effets. La procrastination nous guette à moins qu'elle nous ait déjà envahis ;
- comment faire pour articuler des décisions dans des lieux où nous sommes hébergés.

Enfin, nous voulons conclure notre déclaration liminaire par cette remarque.

Au nom des principes de laïcité et de séparation de l'église et de l'État, la CGT s'indigne de la tenue au sein de locaux de l'ENFiP d'une soirée au profit de la fondation catholique Saine Irénée présidée par l'archevêque de Lyon. Nous avons suivi ou allons suivre pour la énième fois une formation sur la laïcité dans laquelle on nous rappelle le principe de neutralité dans nos bâtiments publics. Ici, ce principe nous semble bafoué, aussi, nous souhaitons avoir un éclaircissement sur ce point.